

Quels apports des sciences humaines et sociales pour la gestion des espaces naturels ?

7 octobre 2021 à Blois (41)



© Peintures sur cailloux, CEN Auvergne



ACTES

Dans le cadre du :



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Sommaire

CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	3
Contexte	3
Enjeux et objectifs	3
OUVERTURE DU SEMINAIRE	4
Mot d'introduction : présentation des structures organisatrices, des participants et du déroulé du séminaire – Co-organisateurs	4
LA PERCEPTION DES MILIEUX HUMIDES A TRAVERS L'HISTOIRE	
La Bible, un manuel ou un anti-manuel de protection de la nature ? – Bertrand SAJALOLI, Université d'Orléans, CEDETE et président du Groupe d'Histoire des Zones Humides	6
Usages et représentations des milieux humides, une histoire longue à intégrer dans leur gestion (rétrospectives depuis le XIVème siècle) – Sylvain DOURNEL, CEDETE et GHZH	6
ILLUSTRATION DES RELATIONS ENTRE LES HOMMES ET LES FLEUVES	7
Les relations homme-rivière au cours des deux derniers millénaires : l'exemple des vestiges archéologiques découverts dans la Loire moyenne – Annie DUMONT, Ministère de la Culture (DRASSM) et UMR ARTEHIS	7
Préserver et restaurer la dynamique fluviale de l'Allier : comment faire évoluer les perceptions locales pour favoriser la libre évolution des fleuves et rivières – Julien SAILLARD, CEN Auvergne	8
TENIR COMPTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DANS LA GESTION DES ESPACES NATURELS	8
Préserver l'expériences environnementale pour préserver les écosystèmes ? Réflexion à partir du projet RhonaVel'eau – Marylise COTTET, CNRS & Hervé COQUILLART, expert indépendant	8
Selon les contextes locaux, pourquoi et comment enquêter les usagers lorsque l'on gère des milieux naturels ? Théorie et illustrations pratiques – Caroline LE CALVEZ, Université d'Orléans	9
Comment concilier les objectifs de protection des espaces naturels, avec les problématiques des usages et usagers de ces derniers ? L'exemple des basses vallées angevines depuis les années 1990 – Marie FOURNIER & Mathieu BONNEFOND, CNAM	9
TABLE RONDE POUR CONCLURE LA JOURNEE	10
QUELQUES PHOTOGRAPHIES DE L'ÉVENEMENT	12

Contexte et objectifs

► Contexte

Les gestionnaires d'espaces naturels ligériens ont exprimé le souhait de **mieux intégrer les préconisations issues des sciences humaines et sociales (SHS)** dans leurs actions. Cette nécessité résonne également avec la crise sanitaire que nous traversons, et durant laquelle garantir un accès à la nature de proximité aux riverains s'est révélée cruciale pour leur bien-être. Ce besoin, et ces solutions fondées sur la nature, doivent s'articuler avec la **préservation d'espaces naturels** parfois fragiles. Il semble également pertinent d'interroger le rapport que peut avoir l'homme à la nature, et de s'en inspirer pour communiquer et sensibiliser les utilisateurs aux trésors naturels locaux.

► Enjeux et objectifs

Comment étudier les liens entre les usages (passés, présents et futurs) et la gestion des espaces naturels ? Que peuvent apprendre les gestionnaires d'espaces naturels des sciences humaines et sociales ? Alternant retours d'expériences, temps d'échanges et table ronde, le séminaire du **7 octobre 2021** à l'école du paysage de Blois a également été l'occasion de mettre en lumière les projets phares ligériens sur le lien entre nature et SHS. Cette journée a été **organisée conjointement** par le Centre de Ressources Loire nature, la Zone Atelier Loire (ZAL) et le Groupe d'Histoire des Zones Humides (GHZH).

Les **objectifs principaux** de ce séminaire étaient de :

- Sensibiliser les acteurs naturalistes à l'importance de prendre en compte les sciences humaines et sociales ;
- Favoriser le partage de connaissances scientifiques acquises et les échanges entre les acteurs, notamment entre chercheurs et gestionnaires ;
- Partager sur les freins (scientifiques, techniques, financiers, etc.) à la gestion de ces espaces sensibles et identifier des pistes de travail pour les dépasser ;
- Identifier les meilleurs moyens de communiquer auprès du grand public sur la gestion des espaces naturels.

Les présentations et la sélection bibliographique de l'évènement sont téléchargeables sur la [page dédiée](#) du Centre de Ressources Loire nature.

Ouverture du séminaire

Mot d'introduction, présentation des structures organisatrices, des participants et du déroulé du séminaire – *Co-organisateur*

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Les trois co-organisateur ouvrent la journée en présentant leur structure et en souhaitant la bienvenue aux acteurs et partenaires en présentiel et en distanciel.

Mathieu Bonnefond, chercheur au CNAM présente la Zone Atelier Loire. Bertrand Sajaloli, chercheur au laboratoire CEDETE de l'Université d'Orléans présente le Groupe d'Histoire des Zones Humides. François Micheau, directeur des programmes, présente la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

La Zone Atelier Loire permet l'observation de l'hydrosystème Loire, des sociétés humaines sur son bassin versant et de la co-évolution hydrosystème-société.

Les objectifs principaux de la Zone Atelier Loire sont :

- Améliorer et élargir les possibilités de recherche collaborative ;
- Développer la compréhension à plusieurs échelles géographiques et temporelles sur le bassin de la Loire ;
- Mieux valoriser les travaux de recherche ;
- Développer des partenariats avec les gestionnaires.

Le Groupe d'Histoire des Zones Humides, créé il y a plus de 20 ans vise à intégrer les sciences humaines (archéologie, sociologie, géographie, etc.) dans la gestion des lieux d'eau afin d'en garantir la durabilité écologique et l'acceptation sociale. Le GHZH organise chaque année des journées de terrain, des rencontres scientifiques et avec le grand public.

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels représente le réseau des conservatoires et favorise les échanges entre eux. Elle a été créée en 1988, regroupe 29 salariés répartis en 3 pôles : Besançon pour le Pôle-relai tourbière et le PNA Chiroptères, Vourles pour le Pôle Rhône et Saône et Orléans pour le pôle Loire et programmes et le pôle réseau et LIFE Natur'army.

Le pôle Loire coordonne 3 principales missions au titre du Plan Loire que sont :

- L'animation d'un réseau d'acteurs « zones humides » (ZH) par Charlotte Le Moigne ;
- L'animation du réseau d'acteurs « espèces exotiques envahissantes » (EEE) par Alan Méheust ;
- L'animation du [Centre de Ressources CDR Loire nature](#) par Chloé Malik.

Ces missions sont rendues possibles grâce au soutien financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du Feder Loire.

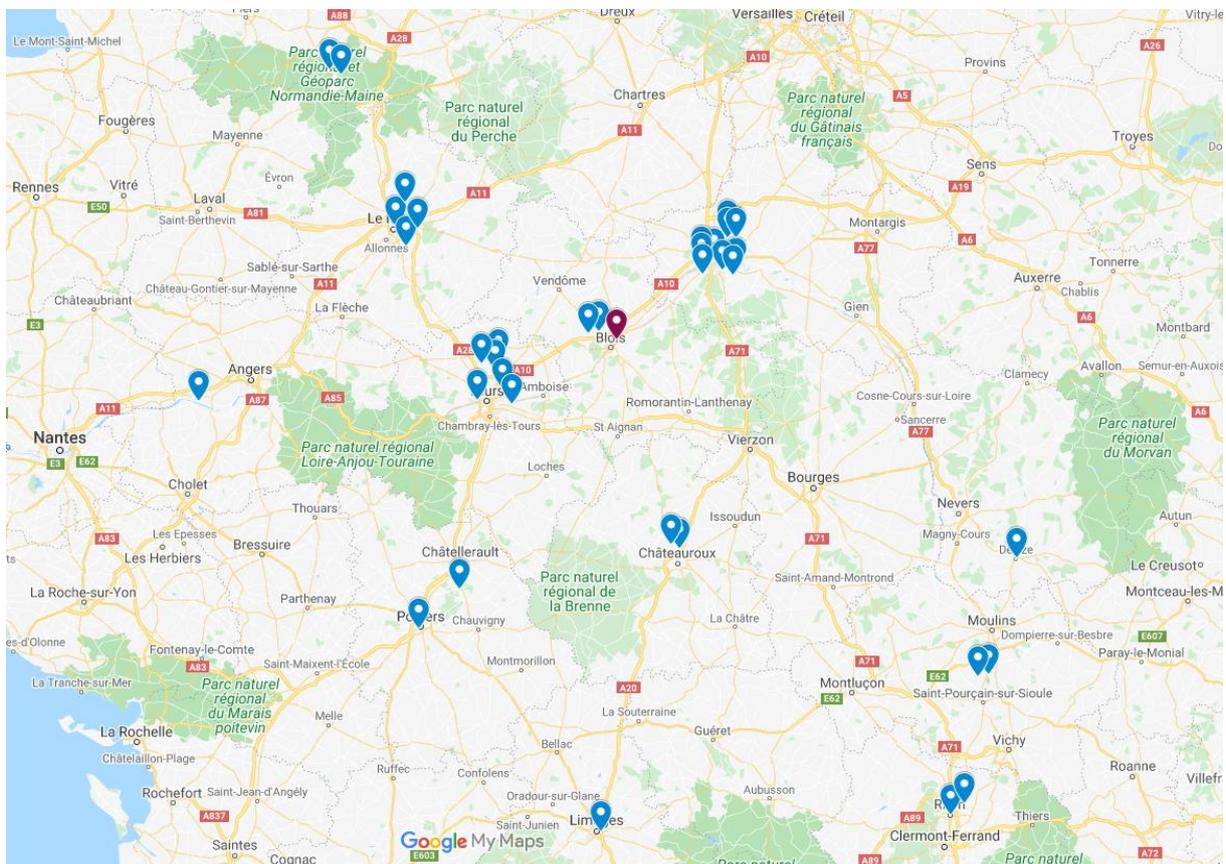
Après un récapitulatif du déroulé de la journée, Chloé Malik (FCEN) détaille le contenu de la pochette participant :

- Le programme de la journée ;

- La sélection bibliographique thématique produite par Agnès Raysséguier, documentaliste du pôle Loire, à l'occasion de cette journée ;
- La plaquette du Centre de Ressources Loire nature éditée en 2020 ;
- Un flyer présentant un panel des outils à disposition (ZH, EEE et CDR) ;
- Une liste des participants ;
- Une enquête de satisfaction.

L'évènement a réuni 40 participants, dont 23 en présentiels. La journée a surtout rassemblé des gestionnaires d'espaces naturels et des chercheurs mais aussi des associations naturalistes, des fédérations de chasse, ainsi que l'Agence de l'eau, quelques collectivités, syndicats mixtes et établissements publics.

Les 40 participants à la rencontre représentent assez bien l'ensemble du bassin de la Loire.



Localisation des structures d'origine des participants

La perception des milieux humides à travers l'histoire

La Bible, un manuel ou un anti-manuel de protection de la nature ? – Bertrand SAJALOLI, Université d'Orléans, CEDETE et président du Groupe d'Histoire des Zones Humides

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Bertrand Sajaloli est géographe de formation, spécialisé sur les tourbières, et président du Groupe d'Histoire des Zones Humides. Il a souvent pu observer que les facteurs culturels jouent un rôle majeur dans la compréhension qu'ont les personnes des milieux naturels. Cela est, selon lui, surtout le cas avec l'héritage religieux, qui engendre une sorte de « signature » très personnelle dans la façon de gérer un milieu naturel. Nous avons donc, à titre particulier ou professionnel, un rapport affectif à l'espace, qui est largement guidé par notre héritage culturel. De plus, dans toutes les religions du monde, l'eau et les milieux humides jouent un rôle prépondérant, indispensable à la vie de l'homme.

Dans la mesure où certains choses peuvent échapper à la raison et à la rationalité, il convient donc de les considérer et évaluer le poids de la spiritualité dans la manière qu'ont les personnes de gérer les espaces naturels.

Une question est posée quant à la manière de prendre en compte cet héritage culturel en tant que gestionnaire s'adressant à des habitants pour les inciter à agir.

Bertrand Sajaloli répond qu'il ne faut pas hésiter à créer l'échanges avec ces personnes, leur demander frontalement la nature de leur rapport au milieu, leurs peurs, leur sens du « beau » et ainsi ouvrir la discussion.

Usages et représentations des milieux humides, une histoire longue à intégrer dans leur gestion (rétrospectives depuis le XIVE siècle) – Sylvain DOURNEL, Université d'Orléans, CEDETE et Groupe d'Histoire des Zones Humides

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Le chercheur Sylvain Dournel commence sa présentation en indiquant que les milieux humides ne constituent que 5% du territoire national mais ils sont des lieux de nature reconnus et protégés. Ce sont également des lieux très convoités, présentant une grande diversité d'usages variés (promenade, agriculture, culture, baignade).

Au cours des siècles, leurs usages et représentations a été en constante évolution, et cela s'est notamment perçu dans la construction des villes. De plus, les représentations des milieux humides dans l'imaginaire commun n'ont cessé d'évoluer, toujours dans l'ambivalence entre représentations positives et négatives.

Les rapports à l'eau ont donc été variés à travers l'histoire, et en fonction de l'échelle de considération.

A l'avenir, ces usages vont également changer en fonction des besoins et des représentations des populations. Il convient de comprendre l'héritage pour l'intégrer aux dispositifs de gestion présents et futurs.

Une question est posée sur la part de perceptions négatives des milieux humides aujourd'hui, malgré tous les effets bénéfiques sur la biodiversité qu'ils apportent.

Sylvain Dournel répond que malgré cela, les milieux humides restent encore souvent vus comme des milieux impropres.

Illustration des relations entre les hommes et les fleuves

Les relations homme-rivière au cours des deux derniers millénaires : l'exemple des vestiges archéologiques découverts dans la Loire moyenne – Annie DUMONT, *ministère de la Culture (DRASSM) et UMR ARTEHIS*

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Annie Dumont, archéologue, indique que la France est un des pays du monde qui protège le plus son patrimoine archéologique. Cela est possible grâce à deux types d'archéologie menées en parallèle : l'archéologie programmée et l'archéologie préventive. Des dossiers d'autorisation doivent systématiquement être transmis à la DRAC dans les zones de présomptions.

Des fouilles archéologiques ont été menées sur la Loire moyenne entre Nevers et Sully-sur-Loire depuis 2003. Des dizaines de nouveaux sites non référencés ont été trouvés avec des vestiges datant de l'époque romaine à l'époque moderne. Le patrimoine archéologique ligérien très difficile à répertorier car il est dépendant du débit de la Loire. Dans la Loire, il peut arriver que l'on retrouve une juxtaposition de vestiges avec des datations différentes, et à ce titre, la Loire est comme un palimpseste, de vestiges. Toutefois à chaque projet d'aménagements, il y a un risque de destruction de ces vestiges.

Pour conclure, Annie Dumont explique qu'il faut renforcer la relation entre gestionnaires d'espaces naturels et chercheurs archéologues pour gérer conjointement ces deux types de patrimoines qui sont étroitement liés et qui passionnent les riverains.

Une question est posée sur l'élément déclencheur pour la réalisation de fouilles dans la Loire.

Annie Dumont répond que c'est souvent le fait de voir des vestiges apparaître à la surface qui déclenche des fouilles, ce qui est de plus en plus fréquent avec l'enfoncement du lit de la Loire. Mais ce phénomène présente également un risque de perte de patrimoine du fait de l'air qui va éroder les vestiges.

Préserver et restaurer la dynamique fluviale de l'Allier : comment faire évoluer les perceptions locales pour favoriser la libre évolution des fleuves et rivières ? – Julien SAILLARD, CEN Auvergne

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Responsable du Pôle territorial Puy-de-Dôme, Julien Saillard a travaillé sur le Val d'Allier. L'Allier est une rivière considérée comme « sauvage », dont les types de gestions ont varié à travers l'histoire.

Au XIX^{ème} siècle, la rivière a été canalisée *via* des ouvrages de protection de berges, l'empêchant ainsi de divaguer latéralement.

Dans les années 1990, des études alertent sur la nécessité d'un changement de gestion vers plus de compréhension du fonctionnement de la rivière et de sa dynamique fluviale.

Aujourd'hui, le CT Val d'Allier Alluvial permet des actions en faveur de la dynamique fluviale de l'Allier *via* notamment des travaux d'effacement de protection de berges.

Des discussions ont ensuite lieu entre tous les acteurs impliqués ainsi que la population riveraine. Toutefois, ces discussions demeurent compliquées du fait de la crainte des habitants de voir le risque d'inondation augmenter. De plus, un langage commun est parfois complexe à trouver entre gestionnaires et population.

Pour les nouveaux projets d'effacement à venir, il conviendrait donc de trouver un moyen de mieux communiquer à large échelle, et vulgariser, notamment à travers les SHS.

Une question soulève le fait que les éléments apportés par les gestionnaires sont imposés comme une vérité aux populations, ce qui peut être un élément bloquant dans la concertation. Julien Saillard répond qu'effectivement, c'est un fait, pour un gestionnaire il est nécessaire de redonner de la liberté à la rivière. Mais de toute évidence il y a un décalage entre gestionnaires et populations locales. En ce sens, il y a un grand intérêt de la part des gestionnaires d'espaces naturels pour ces questions, d'où notre présence aujourd'hui au séminaire. Toutefois, sortis de cet environnement privilégié, il peut y avoir des difficultés pour trouver des personnes SHS localement sur le terrain.

Tenir compte des sciences humaines et sociales dans la gestion des milieux naturels

Préserver l'expérience environnementale pour préserver les écosystèmes ? Réflexions à partir du projet RhonaVel'eau – Marylise COTTET, CNRS & Hervé COQUILLART, expert indépendant

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Marylise Cottet qui travaille au sein de l'UMR « Environnement Ville Société » indique qu'il existe un cercle vertueux entre expérience de l'environnement et volonté de protection de l'environnement. Malheureusement, il y a actuellement une extinction d'expérience environnementale, qu'il conviendrait de renouveler.

Une étude sociologique sur l'apport de l'expérience RhonaVel'eau (814 kilomètres linéaires, du lac Léman à la Méditerranée) sur les utilisateurs a démontré des changements très positifs induits par l'expérience environnementale avec une fréquentation renforcée du fleuve.

Les difficultés relevées dans ce projet sont le trop grand cloisonnement entre acteurs.

Les aménageurs sont les seuls acteurs présents au démarrage du projet, les acteurs du tourisme n'arrivant que dans un second temps : la concertation pourrait donc être plus importante notamment pour trouver des points d'entente sur le lieu de passage de la ViaRhôna. Des cloisonnements sont également présents entre territoires.

Les dispositifs techniques peuvent donc infléchir voire inverser le phénomène d'extinction d'expérience environnementale. Pour une meilleure prise en compte des espaces naturels tout en évitant leur sur fréquentation, il faudrait à l'avenir augmenter les concertations multi-acteurs.

Selon les contextes locaux, pourquoi et comment enquêter les usagers lorsque l'on gère les milieux naturels ? Théorie et illustrations pratiques – Caroline LE CALVEZ, Université d'Orléans, CEDETE

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Les enquêtes sociales de terrain permettent d'aller chercher des informations non disponibles dans la documentation. Ces enquêtes se font *via* des questionnaires ou des entretiens.

Caroline Le Calvez met en avant plusieurs cas d'étude qui ont nécessité des recours à des enquêtes pour, par exemple, questionner la démarche de labellisation Ramsar d'une zone (à travers des ateliers participatifs et des entretiens individuels).

Une autre étude a consisté en la compréhension des mécanismes d'oppositions des personnes à un projet controversé.

En conclusion, on constate que les enquêtes auprès des usagers permettent de mettre en lumière des contextes locaux qui influent sur les réponses à apporter à la gestion des milieux naturels. Ces enquêtes sont une première forme de participation, une opportunité pour prendre le pouls du territoire.

Une question est posée sur l'ordre de grandeur du budget de ce type d'enquête, notamment pour pouvoir les réutiliser en tant que gestionnaires d'espaces naturels.

Caroline Le Calvez indique que cela est difficile à budgétiser, et cela dépend du type d'enquête (en ligne ou sur le terrain), il faut arriver à estimer le temps de travail du sociologue.

Comment concilier les objectifs de protection des espaces naturels avec les problématiques des usages et usagers de ces derniers ? L'exemple des basses vallées angevines – Marie FOURNIER & Mathieu BONNEFOND, CNAM

[\[Lien vers la présentation\]](#)

Les deux intervenants commencent par une présentation du secteur des basses vallées angevines, un espace à enjeu fort de plus en plus investi par les politiques publiques.

Ces vallées constituent un vaste secteur (9000ha) de prairies humides temporaires et permanentes à fort enjeux biodiversité (oiseaux nicheurs, brochet), dépendant des activités

humaines pour se maintenir (risque de boisement progressif dû à l'abandon des pratiques d'élevage extensif et développement des plantations de peupliers).

Ils présentent ensuite l'ASA (Association Syndicale Autorisée) qui gère le foncier agricole l'Île Saint Aubin (600ha) en amont d'Angers, où peu de déprise agricole est constatée. La LPO et la Chambre d'Agriculture du 49 gèrent aussi ces zones fortement inondables l'hiver. Cette zone est protégée à différents niveaux (ZNIEFF, ENS, Ramsar, Natura 2000) depuis les années 1980.

A travers, cette gouvernance originale, le choix est fait de maîtriser le foncier, pour répondre à tous les enjeux (maintien de l'agriculture, de la biodiversité et des loisirs). Ce choix va donc impacter localement les usages de ce site.

Table ronde

La table ronde est animée par Jeannine Corbonnois, professeure émérite. Les participants sont Frédéric Breton, Directeur du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Lény Boulay, chef du service Environnement au Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Bertrand Sajaloli, chercheur à l'Université d'Orléans et président du Groupe d'Histoire des Zones Humides et Rémi Luglia, Président de la Société Nationale de Protection de la Nature.

Une première partie de discussion consiste à discuter la définition du terme « **espaces naturels** » et de celui de « **gestion** », ainsi qu'à voir l'apport potentiel des sciences humaines et sociales.

Selon Bertrand S., les milieux naturels n'existent pas. Ce sont des espaces avec une grande biodiversité qu'il faut protéger mais pour lui, cela reste des construits sociaux, un résultat du dialogue entre société humaine et nature. Il illustre son propos en expliquant que les tourbières sont des milieux créés par l'action des hommes au néolithique : c'est en réalité d'anciennes mines d'or.

Rémi L., partage le même avis : l'humain a effectivement un impact sur quasiment tous les milieux depuis le paléolithique, mais il convient de ne plus opposer les termes « naturels » à « humain » car l'humain a une place dans la nature au même titre que les autres espèces. L'apport des SHS consiste donc à objectiver quelle place l'humain prend dans la nature.

Lény B., qui travaille au service ENS du conseil départemental réagit sur ce point en expliquant que les ENS ont justement pour vocation d'être des milieux naturels ouverts au public et entretenus par une activité économique. La présence de l'homme est au cœur de cette démarche. Pourtant, il regrette un manque de concertation des collectivités avec les usagers.

Frédéric B., directeur du CEN Centre-Val de Loire souligne alors que tout ce qui a été dit précédemment démontre bien l'intérêt de ce séminaire. Concernant la terminologie « espace naturel », elle indique bien, selon lui, un espace où l'impact de l'homme n'est pas directement visible, à la différence d'une ville.

Pour le terme « gestion », Rémi L., indique que l'humain a souvent choisi l'action mais il peut également décider de choisir la non-intervention, la libre évolution, qui peut également être bénéfique. Ce à quoi Lény B. souligne que c'est également un choix de l'humain de non

agir, et cela n'est pas toujours la bonne solution. Dans un environnement donné sans aléa climatique, l'homme maîtrise complètement son environnement.

Dans une seconde partie, Bertrand S., explique que pour comprendre un élément complexe comme la biodiversité et œuvrer pour sa protection, il faut de l'interdisciplinarité. Une des difficultés à laquelle les gestionnaires sont confrontés est le manque de temps et la nécessité de produire des résultats rapidement. Or, le vivant, comme l'humain, est très compliqué à cerner.

Lény B., précise qu'effectivement, en tant que collectivité, des résultats assez rapidement visibles sont demandés. L'action des gestionnaires consiste également à se demander comment faire évoluer la position des décideurs sur la biodiversité.

Lény B. est appelé à développer sur la gestion des ENS par le CD. Il répond que ces milieux qui ont pour objectifs i) la préservation du patrimoine naturel et ii) l'ouverture au public sont des outils souples et non réglementaires. En Indre-et-Loire, il a été décidé d'œuvrer de 2 manières : par acquisition directe de sites gérés et par la classification de site d'intérêt local à la demande de la collectivité. L'accompagnement est donc à la fois financier et technique. Cela permet d'avancer sur des projets mais il n'y a, selon lui, pas assez d'implication d'acteurs locaux.

Frédéric B. est appelé à développer sur la pratique de la transdisciplinarité dans les territoires gérés par le CEN. Il indique que la transdisciplinarité est assez présente dans les CEN mais uniquement au sein des sciences et techniques. En revanche, les sciences humaines sont sous-représentées alors qu'elles pourraient représenter un réel atout pour comprendre comment les milieux naturels et leurs représentations ont marqué les populations etc. Il regrette également la verticalité des réunions publiques qui pourraient davantage prendre la forme de concertation. A plus grande échelle, les SHS peuvent avoir un apport pour cibler les types de relations entre acteurs et savoir s'insérer dans des logiques comportementales afin de comprendre la complexité humaine.

Ce à quoi Lény B. précise que de plus en plus, les populations sont attentives aux interventions de gestionnaires d'espaces naturels qui se déroulent à côté de chez eux (ce qui n'était pas le cas il y a quelques années). Cette évolution est positive, elle souligne le fait que le sujet interroge, interpelle.

Rémi L. est appelé à expliquer ce que ses études sur le Castor d'Europe lui ont appris sur les SHS. Il indique que la compréhension de cet animal, passé de « nuisible » à « protégé », n'a été possible que par l'éthologie. Les comportements des castors évoluent et sont différents en fonction du temps et des situations. Considérant cela, il faut revoir notre mode d'étude des espèces (pas uniquement *via* des sciences biologiques) pour une meilleure cohabitation. Les SHS permettent ainsi d'enrichir notre compréhension de la nature.

Bertrand S. est appelé à expliquer le lien entre géographie culturelle et espace naturel. Ce dernier explique que si l'on veut gérer correctement des espaces naturels, il faut définir quelle est la demande sociale en bien de nature. Pour ce faire, il ne faut pas hésiter à enquêter les usagers sur le terrain. C'est là le réel apport de la géographie culturelle.

En conclusion, Jeannine Corbonnois indique que des réflexions ont donc été entamées pour faire évoluer la gestion des espaces naturels. Il faut désormais encourager la transdisciplinarité à tous les niveaux et réfléchir à des politiques de gestions plus inclusives.

Quelques photographies de l'évènement



Les participants dans la salle à l'INSA de Blois, juste avant l'ouverture du séminaire



Les kakémonos du pôle Loire et programmes



Les documents techniques apportés par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et les participants pour échanger

© FCEN



La table ronde du séminaire

© FCEN